

## LE DIOULA DE CÔTE D'IVOIRE : UN STANDARD APPARENT EN ATTENTE DE STANDARDISATION

**Benjamin Odi Marcellin DON**

Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire

[odidon05@gmail.com](mailto:odidon05@gmail.com)

**Yaya KONATE**

Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire

[konatyay60@yahoo.fr](mailto:konatyay60@yahoo.fr)

&

**Konan Thomas KOFFI**

Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire

[konanthoms@yahoo.fr](mailto:konanthoms@yahoo.fr)

**Résumé :** En raison d'un grand usage, le dioula en Côte d'Ivoire est la langue la plus commune des langues locales. De ce fait, ses spécificités sociolinguistiques s'apparentent à celles d'une langue standard et pourraient lui permettre de faire l'objet d'un processus visant sa standardisation. Dans cet article, nous tentons de montrer la probabilité d'une pareille option en nous aidant de la typologie des processus de standardisation mise en œuvre par Einar Haugen (1959).

**Mots clés :** Dioula, langue commune, standardisation, langue standard

**Abstract:** Because of its widespread use, dioula in Côte d'Ivoire is the most common language of local languages. As a result, its sociolinguistic specificities are similar to those of a standard language and could make it subject to a standardization process. In this article, we try to show the probability of such an option by using the typology of standardisation processes implemented by Einar Haugen (1959).

**Keywords:** Dioula, common language, standardisation, standard language

### Introduction

Le dioula et le français sont les deux langues les plus communes de la Côte d'Ivoire (Téra, 1986). Cependant, au niveau de la reconnaissance officielle, force est de constater qu'elles ne sont pas logées à la même enseigne. Le français a été propulsé par une politique expansionniste des colonisateurs et a profité des égards bienveillants des successifs gouvernements dans ce pays. Les différentes constitutions du pays ont régulièrement consacré son caractère officiel et en ont fait la seule langue de l'administration et de l'enseignement. Et même si « Dans le contexte actuel de la vulgarisation des savoirs et savoir-faire locaux vers les autres mondes, la standardisation des langues africaines en

général [...] est une urgence » (Gangué, 2013, p.161), le dioula, lui, ne bénéficie d'aucune reconnaissance officielle ce, en dépit des incessants appels des linguistes et didacticiens à la prise en compte des langues locales dans l'enseignement (Aboa, 2011).

De fait, il subit la marginalisation des langues minorées qui n'ont pas le statut de langue internationale et dont le seul élément à charge semble de n'être employées que dans l'une des parties les plus pauvres de ce monde. Pourtant, au plan sociolinguistique, le dioula, par son statut fonctionnel, sa forte implication dans les interactions communicationnelles et par l'adhésion dont il est l'objet auprès des populations présente des apparences de langue standard ; à ce titre, il mérite de recevoir la caution institutionnelle. Quels aspects du dioula en font une langue apte à être standardisée ? Quelles sont les implications de la standardisation de cette langue locale dans l'environnement sociopolitique actuel de la Côte d'Ivoire ? Par le biais de la théorie de l'aménagement linguistique, nous tentons d'élucider ces interrogations. Notre démarche nous conduira, tour à tour, à déclinier l'importance du dioula dans l'environnement sociolinguistique ivoirien, à en exposer les caractéristiques apparentes de langue standard et finalement, à analyser les enjeux liés à sa standardisation.

## 1. Théorie d'aménagement linguistique et standardisation

Concept apparu dans les années 1930, l'aménagement linguistique indique toute intervention sur un système linguistique particulier en vue de sa réorientation ou de sa réorganisation. Il est généralement conduit par un État à propos d'une ou plusieurs langues parlées dans les territoires relevant de sa souveraineté pour en modifier le corpus ou le statut. Le terme aménagement linguistique est une traduction de l'anglais *language planning* évoqué pour la première fois en 1959 par Einar Haugen dans le cadre de l'analyse des efforts de standardisation linguistique menés en Norvège<sup>1</sup>. La standardisation d'une langue est justement l'un des objectifs possibles que peut viser une politique d'aménagement linguistique<sup>2</sup>. Il s'agit « d'un phénomène d'ordre sociolinguistique et linguistique qui affecte toutes les langues, à partir de la constitution d'un État plus ou moins centralisé » (Lodge 1997, p.38).

Selon le dictionnaire de linguistique (Dubois et *al.*, 1994, pp.440-441), la standardisation est le processus par lequel une forme de langue tend à s'imposer au point d'être employée couramment comme le meilleur moyen de communication, par les gens susceptibles d'autres formes ou dialectes. Elle consiste à modifier le statut d'une langue et contribue à en faire un standard. Pour ce faire, une langue non encore standardisée devra suivre un processus à

---

<sup>1</sup> En plus de Haugen qui en est une figure de proue, il convient de mentionner qu'en la matière, les pionniers sont les adeptes de l'école linguistique de Prague notamment Jakobson, Havranek, Mathesius, entre autres qui ont jeté les bases théoriques de la discipline.

<sup>2</sup> Aussi, l'aménagement linguistique peut-il avoir pour finalité de limiter l'expansion d'une langue ou même d'œuvrer à son éradication.

la fin duquel elle acquiert des caractéristiques définitives propres aux langues dites standards. Ce processus comprend un certain nombre d'étapes isolées par Haugen qui se résument comme suit :

- la sélection de la norme qui consiste à opérer un choix de langue ou de variété de langue ;
- la codification qui a pour finalité de doter une langue d'un système de règles (grammaticales, orthographiques, scripturales...) jouissant d'une reconnaissance institutionnelle ;
- l'implantation ou l'acceptation notamment par l'intermédiaire de toutes les structures et canaux de diffusion de langue à l'instar de l'école, la radio, la télévision etc. ;
- l'élaboration / graphisation qui implique l'élaboration du vocabulaire et un enrichissement fonctionnel et structurel. La mise en œuvre de ces étapes du processus requiert de la langue certaines prédispositions préalables dont cinq sont principales selon Zang Zang :

La première est qu'elle est fréquemment utilisée, la deuxième est qu'elle s'utilise sur les places publiques et dans les discours publics, la troisième est qu'elle est un fait social, elle s'impose aux usagers de la langue comme le meilleur moyen de communication, la quatrième est qu'elle s'emploie couramment c'est-à-dire qu'elle est neutre parce qu'elle n'évoque pas les origines sociales ou ethniques de celui qui l'emploie, la cinquième est qu'elle est ressentie comme correcte c'est bien pour cela qu'elle tend à s'imposer comme le meilleur moyen de communication.

Zang Zang (2013, p.75)

A ces prédispositions, il faut associer cet autre critère important qui est que « les langues standard voient le jour à mesure que des groupes de locuteurs ressentent le besoin de fixer un ensemble de normes linguistiques communes » (Lodge 1997, p.38). On notera, à la suite de cette énumération, que la mise en œuvre du processus de standardisation requiert de l'action de la part des autorités compétentes, mais également que certaines des caractéristiques sont inhérentes à la langue elle-même qui les acquiert tout naturellement en fonction de son environnement comme c'est le cas du dioula de Côte d'Ivoire.

## **2. Le dioula, une langue aux apparences de langue standard**

### **2.1. De la portée du dioula en Côte d'Ivoire**

Concluant son exposé sur les attitudes envers le dioula, Téra (1986, p.13) le qualifiait « d'exemple de langue africaine d'avenir qui, analysée à la lumière de la sociolinguistique, pourrait être d'un grand intérêt ». Bien avant lui, des auteurs comme Dumestre (1971) et Lafage & Derive (1978) entre autres, relevaient déjà la prépondérance de cette langue dans les interactions communicationnelles en Côte d'Ivoire. Cette importance, le dioula l'a héritée de

son appartenance à la famille linguistique mandingue. Composant avec le malinké et le bambara les différentes fractions de cette famille, le dioula en a profité des avantages liés aux facteurs linguistiques, historico-politiques et socioéconomiques qui ont permis puis consolidé son implantation dans toute la région ouest africaine. Aujourd'hui, le dioula est parlé dans douze pays en Afrique de l'ouest portant, dans chacun de ces pays, une "identité" particulière. Comme dans tous ces pays où il est parlé, le dioula, en Côte d'Ivoire, s'est répandu grâce à la principale activité économique de ses locuteurs qu'est le commerce. Par cette activité, les dioulas interagissent avec des peuples d'horizons divers échangeant avec eux us, coutumes et civilisations ; mais surtout leur apprenant la langue du commerce. L'activité commerciale a donc fortement contribué à rendre au dioula sa notoriété quoique n'étant pas le seul facteur.

La religion pratiquée par l'essentiel de ses locuteurs y a aussi participé. En effet, la religion musulmane est fortement présente dans la zone d'implantation originelle du dioula, c'est-à-dire le nord du pays. Il s'agit d'une zone qui couvre environ le tiers du territoire de la Côte d'Ivoire et comprend plusieurs autres langues. A la faveur de la guerre d'islamisation menée par Samory Touré dans les années 1890<sup>3</sup>, elle a connu une forte pénétration de la religion musulmane. Ainsi, à l'exception de quelques groupes linguistiques (sénoufo par exemple), les populations résidentes sont pour l'essentiel musulmanes. L'appartenance à la même communauté religieuse crée chez les ressortissants du nord du pays un fort sentiment d'appartenance à une même communauté linguistique, celle de dioula. Ce pourrait être un sentiment abusif toutefois, la réalité est que toutes ces populations ou presque sont locutrices dioula. Cette perception est la même dans les autres contrées du pays où les populations dans leurs attitudes envers cette langue qualifient de dioula toute personne adepte de la religion musulmane (Konaté, 2016). En plus, le nombre de musulman, aujourd'hui, est en forte croissance et leur religion se diffuse rapidement comme le témoigne le dernier recensement général de l'habitat et de la population (RGPH, 2014). De 39 % en 1998, l'islam concentre, aujourd'hui 42 %. On note par ailleurs que parmi la population étrangère, les musulmans représentent 72 % contre 18 % de chrétiens. Relativement à l'appartenance de la grande majorité des dioulas à cette religion, on peut considérer que le nombre de locuteurs dioula est aussi en évolution et que le dioula gagne en importance aussi bien par ses locuteurs natifs que par ses locuteurs non natifs. A ces derniers, le dioula sert de véhiculaire, voire de socle pour une intégration dans la société ivoirienne (Téra, 1986). Le dioula tient également son importance de la forte urbanisation que connaissent les grandes villes ivoiriennes. Dans ces villes, il assure, aux côtés du français, les échanges nés des contacts entre des populations venues d'horizons divers qui, attirées par les potentialités économiques, s'y retrouvent. Téra (1986)

---

<sup>3</sup> Voir biographie de Louis Gustave Binger (1856 - 1936), explorateur de l'Afrique occidentale, décembre 2008

dira à ce propos que le dioula est la langue qui s'offre comme alternative aux masses illettrées détribalisées qui forment le gros du prolétariat urbain. C'est donc à juste titre que le dioula intervient dans tous les contours de la société ivoirienne et sert de véhiculaire à une grande partie de la population avec des allures de langue standard.

## 2.2. *Le dioula et ses aspects de langue standard*

Par la force des choses, le dioula aujourd'hui, fait montre de certaines prédispositions qui, comparées à celles identifiées ci-dessus, ne déclinent pas de véritables différences. En effet, il s'emploie fréquemment comme moyen de communication entre populations du grand empire mandingue bien évidemment, mais aussi entre populations de langues différentes pour qui le français n'est pas nécessairement le véhiculaire de prédilection (Konaté, 2016). Par ailleurs, c'est une langue qui a intégré tous les secteurs d'activités et tous les groupes socioprofessionnels. À ce titre, elle est utilisée dans les espaces publics (Kouadio, 2006). Cependant, le dioula n'a pas encore atteint la notoriété nécessaire qui en ferait un potentiel choix de code dans des discours publics officiels. Toutefois, il a fini par s'imposer en raison de l'activité commerciale et de la religion qui le sous-tendent. Aujourd'hui, il est plus aisé pour un commerçant de pratiquer son activité s'il est locuteur dioula, cette langue étant reconnue comme celle du commerce par excellence. Par exemple, il n'est pas rare de voir un commerçant entrer dans une concession, saluer, entamer la présentation de ses articles et converser en dioula sans savoir à l'avance la langue de ses interlocuteurs.

Relativement au rattachement ou à l'identification des locuteurs dioula à une région spécifique, la tendance tend à s'amoinrir. Avec la forte pratique dont il est l'objet et son taux élevé d'urbanisation, le dioula est aujourd'hui à la portée de tous. Identifier donc un locuteur dioula à une région peut relever d'un amalgame. Certes, des locuteurs "érudits" du dioula peuvent toujours déceler dans les parlers des déclinaisons propres à des variétés ou à des régions ; il n'empêche, cela ne saurait être une raison objectivement valable pour évoquer l'origine sociale ou régionale du locuteur d'autant plus qu'il se construit en Côte d'Ivoire un dioula urbain de plus en plus dépouillé des pesanteurs spatio-temporelles d'origine.

En plus de ces prédispositions, le dioula, dans ces spécificités sociolinguistiques, semble avoir intégré certaines des étapes parmi celles identifiées par Haugen. Dans les conditions sociolinguistiques actuelles, la sélection du dioula véhiculaire comme langue à promouvoir va de soi. S'il y a lieu d'opérer un choix de langue à standardiser, le dioula se présente comme l'alternative la plus objective. En effet, c'est la langue la plus commune des langues locales. Il constitue, de fait, une langue sélectionnée en raison de son usage. C'est le premier code de communication choisi par les Ivoiriens en dehors du français. Par ailleurs, le dioula fait montre d'un niveau de

codification assez élevé. De nombreux travaux ont porté sur cette langue et ce, sur divers aspects. Ainsi, des études à visée descriptive ont été entreprises avec pour objectif de déceler les systèmes de règles que comprend le dioula. Ont donc été établis des syllabaires (Téra, 1995, 2002), des travaux syntaxiques, phonétiques et phonologiques, lexicologique, etc. (Sangaré, 1984, Téra, 1983, 1984, 2011, Sanogo, 2006, Konaté, 2008, 2016). Par ailleurs, le dioula a fait partie des langues locales sélectionnées dans le cadre de la phase pilote du projet de l'enseignement bilingue Français/langue locale en Côte d'Ivoire dans la période 2016-2018. Lors de l'exécution de ce projet, certains résultats de recherche ont été appliqués et ont permis des avancées notables. Une bonne synthétisation de ces résultats et une meilleure synergie dans les actions de promotion des langues locales pourraient servir de base de données pour élaborer puis enrichir le lexique dioula afin de l'adapter aux réalités du moment pour ensuite entamer la codification de cette langue commune.

Cela pourrait également contribuer à mettre en place le matériel didactique adéquat pour une plus large diffusion de l'enseignement du dioula boostant ainsi son implantation. Certes, pour ce qui est de son acceptation par la population dans son entièreté, il faudrait faire appel à d'autres canaux de diffusion par lesquels la sensibilisation à la pratique du dioula serait accentuée. Pour l'heure, en dépit de quelques minimes tranches horaires réservées aux langues locales sur la télévision nationale et des émissions aux audiences relativement faibles sur des radios de proximité, cette disposition peine à se réaliser. Au regard de la typologie des processus de standardisation et des prédispositions sociolinguistiques du dioula, et nonobstant certaines étapes non encore observables, Cette langue a les atouts suffisants pour être promue comme langue standard. Mais dans le contexte actuel, standardiser une langue locale peut engendrer des implications autres que celles relatives aux seules questions linguistiques.

### **3. Les implications de la standardisation du dioula**

#### ***3.1. De l'opportunité de standardiser le dioula***

Dans une interview accordée au quotidien ivoirien *Fraternité Matin* (n° 15508 du samedi 20 au dimanche 21 Août 2016), le Professeur Kouadio affirmait qu'« aucun pays ne s'est encore développé avec la langue et la culture d'autrui ». Cette assertion est d'autant avérée qu'elle vient corroborer les courants théoriques en la matière qui font de la langue un puissant outil au service du développement. Vu sous cet angle, la standardisation du dioula de Côte d'Ivoire est une aubaine pour ce pays qui se verrait bien être émergent à l'horizon 2020. En dépit des prédispositions de langue standard relevées ci-avant, le dioula permet une ouverture sur toute la région ouest-africaine qui compte douze pays dans lesquels cette langue est utilisée. Par ailleurs, la standardisation du dioula participerait à renforcer la consolidation de la nation par l'établissement d'une identité linguistique propre car

Sila pression en faveur de normes communes puise en grande partie son énergie dans les besoins économiques de la communauté (le développement de plus grands marchés, etc.), elle s'explique aussi par la tendance universelle des groupes humains à faire de la langue un symbole de leur identité.

Lodge (1997, pp.119-120)

En plus, standardiser le dioula suppose sa prise en compte dans l'enseignement, dans l'administration et dans la presse. Cela s'avère opportun dans la mesure où des études ont prouvé que les élèves assimilaient beaucoup plus aisément quand ils apprenaient dans leur langue d'origine (Brou-Diallo, 2011)<sup>4</sup> ; et qu'

En outre, celui qui étudie dans sa langue parvient à la valoriser consciemment, car il peut mieux comprendre le monde à travers elle [...] Il en va de même pour les moyens de communication. Avoir accès à l'information par le biais de sa propre langue amplifie la valeur de la langue.

Garabide (2010, p.15)

Toutefois, cela ne peut se faire sans susciter d'importants enjeux et des implications dont il faut tenir compte.

### ***3.2. Implications et enjeux d'une potentielle standardisation du dioula***

Aujourd'hui, les questions liées à la promotion d'une langue locale en Côte d'Ivoire présentent des implications de divers ordres et d'importants enjeux. Du point de vue réglementaire, une telle entreprise supposerait une modification de la loi fondamentale en vue d'une réorientation de la politique linguistique du pays. A ce jour, seule la langue française y est inscrite avec un statut de langue exclusive de l'enseignement et de l'administration. L'adoption de cette politique aurait nécessairement une répercussion sur le domaine académique du pays et entraînerait, par conséquent, une refonte en profondeur du système scolaire et de l'ensemble des programmes d'enseignement.

Au niveau purement technique, le dioula devra être lexicalement enrichi par la création de néologies et de vocables technico- scientifiques correspondants aux réalités actuelles. Sur ce point, les linguistes et autres spécialistes de la langue devraient être mis à contribution et l'État devrait y mettre les moyens nécessaires. Au plan sociolinguistique, l'État devra s'atteler à promouvoir le dioula dans les institutions étatiques. A cet effet, et à l'actif de l'Etat, un organisme chargé de la mise en œuvre de la politique de normalisation et de standardisation linguistique devra voir le jour. Il pourrait

---

<sup>4</sup> Concluant son article sur l'enseignement du français, elle a estimé que la formation pédagogique des enseignants devrait comporter des modules de linguistique africaine et de linguistique française pour favoriser une meilleure assimilation.

être composé de linguistes, de didacticiens, de grammairiens, de dialectologues et de sociologues. L'État s'attachera également à faire ressortir la valeur culturelle de cette entreprise de sorte à annihiler toute réticence liée au contexte social délétère, fragilisé par une décennie de crise sociopolitique. En effet, s'il est avéré que la standardisation du dioula est une probabilité envisageable, il demeure aussi évident que le contexte sociopolitique actuel ne s'y prête guère et constitue le facteur le plus réfractaire à ce projet. Selon Don (2018, p.199), « Dans le paysage linguistique fortement diversifié qu'est celui de la Côte d'Ivoire, opter pour la standardisation d'une langue en particulier peut s'avérer être un choix difficile. Les ressentiments d'ordre socioculturels et politiques qui couvaient depuis l'avènement du multipartisme dans le pays en 1990 ont été exacerbés par dix années de crise militaro-politique ».

Par ailleurs, le peu d'intérêt porté par les dirigeants aux questions relatives à la promotion de langue constitue un obstacle majeur à un tel projet. A cela, on peut ajouter l'image flatteuse dont continue de jouir la langue française auprès d'une bonne partie de la population et la pression des sociétés occidentales qui tendent à promouvoir une certaine suprématie hégémonique de leurs civilisations. Au surplus, toute action visant à institutionnaliser une langue locale devra être entreprise dans un environnement global qui tient compte des rapports entre la Côte d'Ivoire et les pays de la sous-région (voir de l'Afrique), mais surtout des rapports privilégiés avec la puissance colonisatrice qu'est la France. En somme, la standardisation du dioula entraînerait de profondes mutations dans les dispositions légales et socioéconomiques actuelles du pays ; et cela nécessite une réelle volonté politique.

## Conclusion

Des dispositions d'ordre historique, culturel et sociolinguistique ont contribué à faire du dioula une langue importante dans la sphère sociolinguistique ivoirienne. Avec un emploi vulgarisé et intégré à tous les niveaux de la société, le dioula s'est forgé des caractéristiques qui s'apparentent à celles d'une langue standard tel qu'identifié par Haugen (1959). Au regard de la typologie des processus de standardisation qu'il a conçu à cet effet, nous nous sommes évertué à mesurer la probabilité de la standardisation du dioula, langue la plus commune des langues locales ivoiriennes. Il en est découlé que le dioula dispose de prédispositions suffisantes pour être standardisé, et qu'en dépit d'un environnement sociopolitique hostile, cela pourrait se réaliser. Cette éventualité est rendue opportune par l'impérieuse implémentation des politiques linguistiques dans le développement des États quels qu'ils soient. Il faudrait pour cela une volonté manifeste des gouvernants car la standardisation est un acte de haute portée politique.



## Références bibliographiques

- ABOA A.A.L. 2011. « Le nouchi a-t-il un avenir ? » *Revue électronique internationale de sciences du langage sudlangues*, n° 16, 44-54.
- DELAFOSSÉ M. 1929. *La langue mandingue et ses dialectes*, Paris, librairie Geuthnar, Tome I.
- DERIVE, M-J. 1983. *Etude comparée des parlers mandings ivoiriens*, Abidjan, ACCT/ILA.
- DON B.O.M. 2018. « Dans la perspective d'une standardisation du français langue ivoirienne : une alternative crédible ? », *Revue semestrielle CRELIS*, série spéciale, 197-206.
- DUMESTRE G. 1971. « Le dioula », *Annales de l'université d'Abidjan*, série H, Actes du huitième congrès de la société linguistique de l'Afrique occidentale, volume 2, 661-662.
- GANGUE M.M. 2013. « Quelle norme linguistique pour les langues africaines ? Une étude de la langue moba. », *Synergies Algérie*, n°20, 151-162.
- GARABIDE E. 2010. *La standardisation de la langue : la récupération de la langue basque II*. Eskoriatza. Gipuzkoa.
- HAUGEN E. 1959. « Planning in modern Norway », *Anthropological Linguistics*, vol. 1, n°3, 8-21.
- INS. 2014. *RGPH, résultats globaux*, Abidjan, Institut nationale de la statistique.
- JUDGE A. 2007. « Codification, standardisation et comment s'en passer : le cas de l'anglais britannique », *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, n° 2, 101-114.
- KONATE Y. 2008. *Essai sur le verbe du dioula de Côte d'Ivoire*, Abidjan, Rapport de DEA ILA.
- KONATE Y. 2016. *Le dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire, aspects sociologique et linguistique*, Abidjan, Thèse Unique de Doctorat.
- KONATE Y. 2016. « Le dioula véhiculaire : Situation sociolinguistique en Côte d'Ivoire », *Corela*, Vol.14, n°1, 1-11.
- KOUADIO N. J. 2006. « Le nouchi et les rapports dioula-français », *Revue des observatoires du français contemporain en Afrique CNRS*, n° 21, 177-191.
- LODGE R.A. 2008. « Les débuts de la standardisation du français », *CMLF, Institut de Linguistique Française*. n°8, 367-376.
- LODGE R.A. 1997. *Le Français, histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard (éd. originale, Londres, Routledge, 1993).
- MAHRAZI M. 2009. « La démarche pan-berbère est-elle possible pour une éventuelle standardisation de la langue berbère ? », *Asinag*, n°3, 41 - 52.
- MEFTAHA A. 2009. « Aménagement linguistique de l'amazighe : pour une approche polynomique », *Asinag*, n°3, 75-88.
- TERA K. 1995. [2002]. *Syllabaire dioula*, Abidjan, ACCT.
- TERA K. 1986. « Le dioula véhiculaire de Côte-d'Ivoire : Expansion et Développement », *CIRL*, n° 20. 5-31.

ZANG ZANG P. 2013. « Codification et normalisation du français d'Afrique : enjeux et perspectives », *Sudlangues*, n° 19, 68-87.